Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Terrebonne tenue le mardi 20 février 2024, à 16 h 30, à la salle du conseil de l'édifice Louis-Lepage.

Présents :	M. le maire Mathieu Traversy, président Mme Claudia Abaunza, vice-présidente M. Raymond Berthiaume M. Robert Auger
Également présents :	M. Serge Villandré, directeur général Mme Nathalie Reniers, directrice générale adjointe, services corporatifs et sécurité urbaine M. Robert Chicoine, directeur général adjoint, développement et aménagement du territoire M. Sylvain Dufresne, directeur général adjoint, services à la communauté et développement des infrastructures Mme Carole Poirier, directrice de cabinet M. Mathieu Desilets, directeur adjoint de cabinet Me Jean-François Milot, greffier
Observateur :	M. Robert Morin
Absent :	M. Benoît Ladouceur

CE-2024-158-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du comité exécutif soit et est ouverte à 16 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-159-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-160-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'entériner la nomination de madame Anne Touchette à titre de Vérificatrice générale de la Ville de Terrebonne, pour la période du 21 février 2024 au 21 février 2031, le tout conformément à l'article 107.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

QUE le contrat de travail entre la Ville de Terrebonne et madame Touchette fixant le terme, le salaire et les conditions de travail de cette dernière, soit entériné.

QUE le maire ou le maire suppléant ainsi que le greffier ou l'assistante-greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, ledit contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-161-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif, sur recommandation de la Direction des ressources humaines et de la Direction de l'incendie, recommande au conseil municipal de mettre fin à l'emploi de l'employé numéro 6747, à titre de chef aux opérations à la Direction de l'incendie, et ce, à compter du 20 février 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-162-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'approuver l'entente intervenue entre la Ville de Terrebonne, 4527259 Canada inc. et Crombie Property Holdings ltd. relative à la valeur au rôle d'évaluation foncière à la suite de la contestation des rôles triennaux 2020-2021-2022 et 2023-2024-2025 du centre de distribution Sobeys situé au 1101, boulevard de la Pinière.

QUE BurElle inc., représentante de la Ville de Terrebonne, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville, tout document nécessaire afin d'entériner ladite entente auprès du tribunal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-163-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE la séance soit et est levée à 17 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mathieu Traversy Président du comité exécutif	Me Jean-François Milot Greffier